



Cottens, le 20 juillet 2011

Concours de sociétés carabine 50 mètres 2011

Selon le règlement 5.12.01 de la FST

Selon les dispositions d'exécution 5.12.03 de la FST

- 1. Organisation:** Société de Tir Petit Calibre, Albeuve
Lieu: Stand de tir, Albeuve, (10 cibles électroniques Polytronic)
Dates: Tir anticipé : Samedi, le 13 août 2011 de 13:30 à 16:30 h.
Tir principal : Vendredi, le 26 août 2011 de 15:00 à 19:00 h.
Samedi, le 27 août 2011 de 08:00 à 12:00 h.
de 13:00 à 17:00 h.
Dimanche, le 28 août 2011 de 09:00 à 11:30 h.
Remise des feuilles de tir jusqu'à 11:00 h.
- 2. Inscriptions:** Aucune inscription est nécessaire; la liste des tireurs licenciés fait foi. **Les nouveaux membres doivent être licenciés jusqu'au 10 août au plus tard. Les résultats des tireurs non annoncés à cette date ne seront pas pris en compte pour le calcul des moyennes des sociétés.**
- 3. Programme & Finances:**
Cible: Cible à 10 pts
Exercices: Nombre de coup illimité avant chaque passe
Passe société: 2 passes de 10 coups, coup par coup.
Coût: Jeunesse et Juniors: Fr. 16.-
Autres: Fr. 18.-
(y compris Fr. 2.- pour contribution de sport et de formation)
Distinction: Carte-couronne à Fr. 6.- et carte de tireur sportif
Elite et Seniors: 180 points
Juniors et Vétérans: 176 points
Jeunesse: 172 points
Classement: Selon les points 5 du règlement 5.12.01
Prix: Un prix sera attribué à la meilleure société de chaque catégorie de concours pour autant qu'elle participe avec un minimum de **80%** de ses tireurs licenciés.
- 4. Restauration:** Selon proposition de la société organisatrice
- 5. Proclamation des résultats:** Pas de proclamation de résultats; le palmarès sera envoyé aux sociétés.

Le responsable du concours de sociétés:

Patrice Rossier